

PANORAMA

dre-vras

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MELLAC

VC7

L'ABOUTISSEMENT
D'UN CHANTIER MAJEUR
AU SERVICE DES MOBILITÉS
ET DE LA SÉCURITÉ

HUBERT CHARPENTIER
UNE VIE DE DEVOIR ET DE FIDÉLITÉ

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
UNE TROISIÈME MOUTURE

INFOS PRATIQUES

MAIRIE - LA POSTE

📍 1 place de la mairie 29300 Mellac
☎ 02 98 71 80 63
✉ mairie@mellac.bzh
🌐 /mairiedemellac
🌐 www.mellac.bzh
Lundi, mercredi, jeudi & vendredi :
8h45/12h et 13h45/18h
Mardi : 8h45/12h et 15h30/18h

MELLA'THÈQUE

📍 2 place de la mairie 29300 Mellac
☎ 02 98 71 93 86
✉ bibliotheque@mellac.bzh
Mardi : 15h/18h (fermé en juillet et août)
Mercredi : 10h/13h et 15h/18h
Vendredi : 15h/19h
Samedi : 10h/13h et 15h/18h (seulement le matin en juillet et août)
Dimanche : 10h/12h en juillet et août et 15h/18h de septembre à juin.

PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Collecte des ordures ménagères :
Ramassage hebdomadaire le lundi.
Collecte du tri sélectif :
Ramassage hebdomadaire le mardi.

DÉCHETTERIE DE QUIMPERLÉ

📍 1 rue René Gasnier de Fresnes
☎ 02 98 96 18 16
Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au samedi : 9h - dernier accès 11h50 et 13h30 - dernier accès 17h50.
Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du mardi au samedi : 9h30 - dernier accès 11h50 et 13h30 - dernier accès 17h20.

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus reçoivent sur rendez-vous :
☎ 02 98 71 80 63 - ✉ mairie@mellac.bzh



Pascale Nigen

Adjointe à la vie associative, les affaires scolaires, les sports, la jeunesse et l'agriculture



Bernard Jézéquel

Adjoint aux finances, ressources humaines, à la communication, la culture et le patrimoine



Marie-Christine Peron

Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité, l'aide au logement, l'inclusion et l'aide sociale



Hervé Bellanger

Adjoint à l'urbanisme, l'environnement et au cadre de vie et à la voirie



Laura Le May

Adjointe à la communication numérique, au Conseil Municipal des Jeunes, à la jeunesse et aux sports



Christian Le Du

Adjoint aux bâtiments, à l'énergie et à la voirie

JARDINAGE / BRICOLAGE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2011 n° 2011-1514 (prévention des incendies dans le Finistère) et la circulaire du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler des végétaux, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.

Le broyage et le compostage sont préconisés car ils permettent d'évacuer les végétaux sans se déplacer en déchetterie. Quimperle Communauté vous aide pour louer un broyeur de végétaux et/ou acheter un composteur.

Renseignements :

www.quimperle-communaute.bzh → vos démarches → déchets

NUISANCES SONORES

Les travaux à l'aide d'outils sonores (tondeuses, perceuses, bétonnières, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

RECENSEMENT CITOYEN

À ne pas manquer, tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire. Ce document est obligatoire pour vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et vos concours (grandes écoles, fonction publique...).

Les pièces à fournir : carte nationale d'identité, livret de famille, justificatif de domicile. Pour les personnes ayant acquis la nationalité française, fournir un certificat de nationalité française. **Pour toute information** contactez la mairie.



Christophe Lescoat
Maire

Sommaire

VIVRE ENSEMBLE

PanneauPocket.....	4
Mellac arrive sur Instagram.....	4
Place du marché.....	4
Gestion des déchets.....	5
MaPrimeRénov'.....	5
Hubert Charpentier.....	6

HOMMAGE

Les services techniques.....	7
La voie communale n°7.....	9
Cérémonie du 8 mai.....	10
Sécurité routière.....	11
Le conseil municipal des jeunes.....	12

VIE ASSOCIATIVE

La CUMA mellacoise.....	14
Les féminines du Stade Mellacois.....	14
Les jardins familiaux.....	15
Mell'Acrylique.....	15

VIE CULTURELLE

Mella'thèque.....	16
-------------------	----

VIE SOCIALE

LE CCAS.....	18
--------------	----

TRIBUNE

Chemins Citoyens.....	19
Mellac Plus Loin.....	19

Magazine municipal bi-annuel

N° 6 \ 2025-2026

Directeur de publication : Christophe Lescoat

Rédaction : Christophe Lescoat, Bernard Jézéquel, Amaëlle Olivier, Philippe Basso, Pascale Nigen
Photo de couverture : Bernard Jézéquel

Crédits photos : Bernard Jézéquel, Amaëlle Olivier, Laura Le May, Thomas Lasbleis, Sylvie Charpentier, Magalie Lanquetil, Emilie Le Coz, Adobe Stock
Mise en page : La Petite Graphiste
Impression : Icônes, Caudan
Imprimé à 2 000 exemplaires
ISSN 3096-8496 (imprimé) / 3097-1454 (en ligne)

ÉDITO

Agir vite, agir ensemble, pour Mellac.

Chères Mellacoises, chers Mellacois,

En mars dernier, vous avez choisi de nous confier la responsabilité de conduire l'avenir de Mellac. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je souhaite vous remercier sincèrement pour votre confiance. Elle nous engage pleinement et guide chacune de nos actions.

Dès notre arrivée, nous nous sommes consacrés à une prise en main approfondie de la commune. Cette étape essentielle nous a permis de rencontrer les agents municipaux, de prendre connaissance des dossiers en cours et de mesurer les enjeux d'un territoire en pleine évolution. Mellac, commune à la fois rurale et ouverte sur le bassin de vie de Quimperlé, connaît une croissance soutenue, portée notamment par de nombreuses constructions. Cette dynamique est une richesse, mais elle appelle aussi des réponses rapides et adaptées.

Très vite, nous avons fait le choix d'agir. Parmi les premiers dossiers structurants, la remise à plat du chantier de la route principale VC7 a fortement mobilisé les élus. Ce travail de fond, indispensable, vise à sécuriser et repenser un axe majeur de notre commune. Parallèlement, un important travail de refonte du budget 2026 a été engagé afin de garantir une gestion rigoureuse et cohérente avec nos priorités.



Dans le même temps, les élus en charge des domaines techniques se sont pleinement mobilisés pour évaluer les besoins, hiérarchiser les urgences et engager les premières actions concrètes. Notre objectif est clair : intervenir efficacement là où cela est nécessaire, sans attendre.

Je tiens également à saluer l'engagement des agents municipaux, dont le professionnalisme a permis d'assurer, sans interruption, la continuité du service public. Nous avons à cœur de les accompagner de manière pragmatique et efficace dans leurs missions, en leur donnant les moyens d'agir au quotidien.

Notre priorité est simple et essentielle : agir au plus vite et au plus près de chacun d'entre vous. Cela passe par une écoute attentive, une volonté de concertation permanente et une présence active sur le terrain. Nous souhaitons construire avec vous un cadre de vie toujours plus agréable, à la hauteur des attentes des habitants d'aujourd'hui et de demain.

L'équipe municipale est pleinement engagée, avec énergie et détermination. Ensemble, poursuivons cette dynamique au service de Mellac.

Je vous souhaite un bel été !
Bien fidèlement,

Christophe LESCOAT
Maire de Mellac

PANNEAUPOCKET

L'ACTU DE MELLAC DANS VOTRE POCHE



Pour garder au mieux le lien avec vous, la commune utilise divers canaux d'informations. Parmi eux : Panneaupocket, une appli gratuite pour relayer les actus de la commune et de ses associations ou vous alerter en cas de problèmes comme les nombreuses alertes météo qui ont marqué ce début d'année 2026.

Téléchargeable gratuitement sur smartphone ou tablette par le Play Store, l'App Store ou Appgallery, Panneaupocket est également consultable sur ordinateur. Il vous suffit ensuite de rechercher et sélectionner « Mellac » pour recevoir en direct les informations qui peuvent vous être utiles. Un moyen

simple d'utilisation pour rester au courant de tout ce qui se passe dans la commune et même aux alentours.

Vous pourrez y découvrir le menu du restaurant scolaire ou les programmes de « Sport Ados » pour les vacances scolaires ; y retrouver les horaires de la mairie, la médiathèque et le vestiaire solidaire ; être mis au courant des travaux à venir sur la commune ou des prochaines manifestations culturelles et associatives proposées par les associations de la commune et de Quimperlé Communauté.

En plus de cette application, la commune a d'autres cordes à son arc pour rester en contact avec vous :

✓ Le bulletin municipal, qui devient bi-annuel ! A télécharger sur le site mellac.bzh ou à trouver dans vos boîtes aux lettres en juillet et en novembre.

- ✓ La lettre d'information bimestrielle à télécharger sur le site mellac.bzh ou à trouver à la mairie et à la médiathèque
- ✓ La borne interactive sur la façade de la mairie
- ✓ Le site de la mairie : mellac.bzh
- ✓ Les réseaux sociaux : la page Facebook « Mairie de Mellac » ou la page Instagram @mairiedemellac
- ✓ Les conseils municipaux, dont les sessions sont ouvertes au public et retransmises en direct sur la page Facebook



POUR TOUT SAVOIR
sur la vie de la commune, téléchargez Panneaupocket

MELLAC ARRIVE SUR INSTAGRAM

Certains d'entre vous suivent déjà notre page Facebook, mais vous avez été nombreux à solliciter l'équipe municipale quant à l'ouverture d'un compte Instagram pour la mairie.

Ayant à cœur de rester accessibles et proches de vous pour pouvoir entendre vos besoins et répondre à vos questions, nous vous annonçons l'ouverture d'un compte Instagram que vous pouvez d'ores et déjà retrouver à @mairiedemellac !



Ce compte viendra en complément de nos moyens de communication actuels (le site, Panneaupocket, Facebook, l'écran de la mairie et la borne interactive, la newsletter, le bulletin municipal). Nous y relayerons des informations administratives, les événements culturels organisés par la commune ou ses associations. Vous pourrez également y retrouver les formats vidéo que vous avez pu voir apparaître sur Facebook ces dernières semaines.

Comme sur Facebook, nous avons à cœur de répondre à vos messages et à vos commentaires dans la mesure de nos capacités.

Ce compte sera aussi un outil parfait pour mettre en valeur notre belle commune en images !



SUIVEZ-NOUS !
www.instagram.com/mairiedemellac/

PLACE DU MARCHÉ

Les commerçants qui vous offrent chaque mercredi un marché vivant et dynamique sont de plus en plus souvent gênés par des stationnements abusifs.

La Mairie souhaite donc rappeler à l'ensemble des conducteurs susceptibles de se garer place du marché de **respecter l'interdiction de stationnement les mercredis entre 6h et 14h** ; et ce afin de permettre à nos commerçants d'accéder le plus librement à leurs emplacements réservés. Cela permet au marché de se dérouler dans les meilleures conditions, et bénéficie donc à tous les habitants. Nous vous remercions de votre civisme.



GESTION DES DÉCHETS ACHAT D'UN COMPOSTEUR

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, Quimperlé Communauté mène des actions pour réduire la production de déchets à la source sur son territoire, dont la promotion du compostage.

La pratique du compostage permet de réduire, en moyenne, de 30 % le poids de la poubelle d'ordures ménagères et de valoriser à votre domicile les restes alimentaires et les végétaux du jardin.



Le compostage peut se faire en tas, c'est la manière la plus simple de composter, ou en bac pour plus d'esthétisme.

Vous souhaitez obtenir un composteur ? Quimperlé Communauté vous accompagne dans votre démarche en proposant à la vente des composteurs de 400 litres au tarif subventionné de 20€, en bois ou en plastique, dans la limite des stocks disponibles.

Une session d'information d'une heure sur les bonnes pratiques du compostage précède le retrait du composteur. Elle a lieu à l'accueil des services techniques de Quimperlé Communauté.

Si vous ne possédez pas de jardin, vous pouvez aussi composter en vous rendant à un site de compostage partagé. L'agglomération vous donnera toutes les informations nécessaires pour la bonne utilisation du site de compostage et vous remettra un bioseau.



RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

www.quimperle-communaute.bzh/vos-demarches/dechets/achat-de-composteurs/



vos-demarches/
dechets/
achat-de-compos-
teurs/

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Quimperlé Communauté
1 rue Andreï Sakharov à Quimperlé
compostage@quimperle-co.bzh
02 98 35 09 40

MAPRIMERÉNOV' CE QUI CHANGE À PARTIR DE 2026

À partir de 2026, le dispositif MaPrimeRénov' connaît une évolution importante afin de mieux cibler les logements les plus énergivores.



maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

L'aide est désormais recentrée en priorité sur les habitations classées E, F et G, avec un accent mis sur les rénovations globales permettant d'améliorer significativement la performance énergétique des logements. Dans ce nouveau cadre, les travaux visant à réduire durablement les consommations d'énergie

sont privilégiés, notamment ceux contribuant à l'autonomie énergétique des foyers. L'accompagnement par des professionnels qualifiés reste essentiel afin de garantir la conformité et l'efficacité des projets de rénovation. Des acteurs spécialisés comme Solarhoc, expert français de l'autoconsommation solaire, accompagnent les particuliers sur l'ensemble du territoire dans leurs démarches de transition énergétique. Solarhoc propose des solutions d'installation de panneaux photovoltaïques et de systèmes de stockage par batterie, permettant de réduire les factures d'électricité, d'améliorer le bilan énergétique des logements et de lutter contre les passoires thermiques.

En complément de MaPrimeRénov', d'autres dispositifs tels que les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), l'éco-prêt à taux zéro et certaines aides locales

peuvent venir soutenir financièrement les projets des ménages. Face au renforcement progressif des obligations réglementaires liées à la performance énergétique des logements, ces dispositifs constituent un levier majeur pour accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur habitat et la transition énergétique des territoires.

POUR VÉRIFIER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

et faire vos demandes, vous trouverez un « Guide pas à pas à destination des demandeurs » sur le site de l'Agence Nationale de l'Habitat (privilégiez l'ouverture du lien sur ordinateur) :
<https://www.anah.gouv.fr/anatheque/le-guide-pas-pas-destination-des-demandeurs-maprimerenov>

HOMMAGE

Hubert Charpentier

UNE VIE DE DEVOIR ET DE FIDÉLITÉ

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai dernier, la commune a tenu à rendre un hommage particulier à Hubert Charpentier, figure bien connue de la vie locale, récemment décoré pour son engagement au service de la Nation et du monde combattant.

Ancien agriculteur à Mellac, père et grand-père attentionné, Hubert Charpentier appartient à cette génération marquée très tôt par les épreuves de l'Histoire. Dans sa famille, les guerres ont laissé des traces profondes : son grand-père maternel, Jean Pustoc'h, est mort au front en 1914, tandis que son père, fait prisonnier en 1940, ne reentra d'Allemagne qu'en 1945.

Appelé sous les drapeaux à l'âge de 20 ans, en mai 1956, Hubert Charpentier est envoyé en Algérie dans un contexte particulièrement tendu. Affecté d'abord au 25^e escadron du train à Constantine, il rejoint ensuite la Grande Kabylie, dans le secteur de Tizi Ouzou, où il sert au sein d'unités engagées dans les opérations de maintien de l'ordre et de lutte contre la rébellion.

Il évoque une période difficile, marquée par la rudesse des conditions de vie et la violence quotidienne : « Nous vivions tous dans les mêmes conditions, sans confort, officiers, sous-officiers et soldats. » Les missions s'enchaînent alors : patrouilles, ravitaillements de postes isolés, opérations de quadrillage ou encore ouvertures de routes régulièrement menacées.

Les convois auxquels il participe sont fréquemment attaqués. En Kabylie, il connaît plusieurs embuscades meurtrières. « Ce qui m'a marqué, ce sont les copains par terre », confie-t-il avec

pudeur. Sur les 110 hommes de son groupe, près de vingt perdront la vie. Comme beaucoup d'anciens appelés, il garde le souvenir d'une guerre éprouvante, d'une « dimension inhumaine des événements », entre chaleur, poussière, peur permanente et nécessité de survivre.

À son retour en France en 1958, la reconstruction est longue. « Pour certains, il a fallu des années pour revivre normalement », raconte-t-il. Comme beaucoup d'anciens combattants d'Afrique du Nord, il devra attendre de nombreuses années avant d'obtenir la reconnaissance officielle de son statut d'ancien combattant.

Très attaché aux valeurs de solidarité et de camaraderie, Hubert Charpentier rejoint rapidement l'Union Nationale

des Combattants locale. D'abord pour aider les anciens de la génération de 1914-1918, puis pour représenter, dès les années 1970, les anciens AFN (anciens combattants de la guerre d'Algérie) au sein de l'association. Entré au bureau en 1976, il en assurera la présidence pendant 22 années.

Sous son impulsion, l'association connaît une période particulièrement dynamique, rassemblant jusqu'à 80 membres et de nombreux sympathisants. Plusieurs projets mémoriels voient alors le jour, parmi lesquels le

square Job Saux, en hommage au résistant mellacais tué en 1944, ou encore l'espace du souvenir aménagé devant le monument aux morts avec son muret et sa fresque en mosaïque. Il garde également un souvenir fort des cérémonies du 50^e anniversaire de l'association en 1994.

Tout au long de son parcours, Hubert Charpentier aura porté une même conviction : préserver les liens humains et transmettre la mémoire. « Nous avons su créer un esprit de camaraderie, un lien à jamais entre nos familles », résume-t-il simplement.

À travers cet hommage, la commune salue aujourd'hui un homme de devoir, de fidélité et d'engagement, dont le parcours témoigne à la fois des blessures de l'Histoire et de la force du lien entre les générations.



**“POUR CERTAINS,
IL A FALLU DES
ANNÉES POUR REVIVRE
NORMALEMENT.”**



LES SERVICES TECHNIQUES AU CŒUR DU QUOTIDIEN COMMUNAL

Avec l'arrivée de Christian Le Du en qualité de nouvel adjoint en charge des services techniques, la commune poursuit son engagement pour un cadre de vie agréable, entretenu et fonctionnel au service de tous les habitants.

Dès sa prise de fonction, Christian Le Du a rencontré une équipe investie de 7 agents municipaux, chacun apportant ses compétences et son savoir-faire au bon fonctionnement de la commune. Au quotidien, il peut compter sur l'expérience et l'appui du responsable des services techniques, garant de la coordination des missions et du suivi des interventions.

Le service s'organise autour de deux grands pôles complémentaires :

- ✓ Les espaces verts et la voirie, pilotés par Jeanne Petit ;
- ✓ Les bâtiments communaux, sous la responsabilité de Christian Maho.

À leurs côtés, François, Lionel, Alexis et Frédéric assurent avec polyvalence et réactivité les nombreuses tâches nécessaires au quotidien communal.

Une actualité particulièrement dense ce printemps

Ces dernières semaines, les agents ont été fortement mobilisés sur plusieurs chantiers importants.

Parmi les opérations majeures, l'entretien lourd des terrains de football a nécessité une attention particulière,



avec notamment le réensemencement du terrain B afin d'améliorer durablement la qualité de jeu et préserver les installations sportives communales.

Le retour des beaux jours marque également une période intense pour les équipes espaces verts avec les traditionnelles campagnes de tonte, de débroussaillage et d'entretien des espaces publics. Le cimetière a lui aussi bénéficié d'un important programme d'entretien portant sur les allées, les abords ainsi que le colombarium, dans un souci permanent de respect et de qualité d'accueil du site.

Des aménagements spécifiques ont également été réalisés aux abords du terrain B ainsi qu'au niveau du parking du cimetière afin d'améliorer l'accessibilité et le confort des usagers.



Moderniser les équipements pour améliorer les conditions de travail

Dans le cadre des réflexions engagées sur les futurs investissements, plusieurs essais de nouveaux matériels ont été réalisés ces dernières semaines. Ces équipements visent avant tout à réduire la pénibilité des tâches pour les agents tout en améliorant l'efficacité des interventions.

Parmi les matériels testés figurent notamment un lamier taille-haies ainsi qu'une balayeuse adaptable sur tracteur, deux outils susceptibles d'apporter un réel confort de travail et un gain de temps significatif à l'équipe.



Des interventions essentielles dans les bâtiments communaux

Le secteur bâtiments reste également très sollicité avec de nombreux petits travaux d'entretien, souvent discrets mais indispensables au bon fonctionnement des équipements municipaux. Une attention particulière est portée aux locaux du secteur périscolaire afin de garantir aux enfants et aux équipes éducatives des conditions d'accueil optimales au quotidien.

Enfin, l'actualité a également rappelé l'importance de la réactivité des équipes communales. Une fuite sur une canalisation principale d'adduction en eau potable est venue mettre à l'épreuve l'organisation de l'astreinte municipale dès le premier week-end de garde des élus. Grâce à la mobilisation rapide des services et des élus concernés, la situation a pu être prise en charge efficacement.

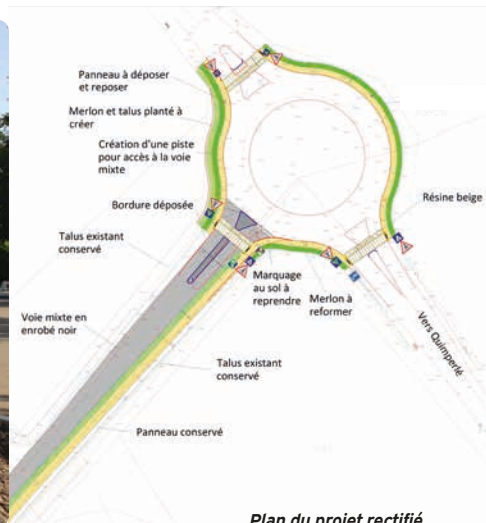
À travers l'ensemble de ces missions, le service technique confirme chaque jour son rôle essentiel dans la qualité de vie des habitants et dans le bon fonctionnement de la commune.



LA VOIE COMMUNALE N°7

L'ABOUTISSEMENT D'UN CHANTIER MAJEUR AU SERVICE DES MOBILITÉS ET DE LA SÉCURITÉ

Les travaux de réfection et d'aménagement de la voie communale n°7 sont désormais achevés sur la commune de Mellac. Ce chantier d'envergure, conduit sur plusieurs mois, marque une étape importante pour l'amélioration des conditions de circulation, la sécurisation des déplacements et le développement des mobilités douces sur cet axe structurant.



Menée en lien avec le maître d'œuvre, le Cabinet Nicolas, ainsi qu'avec les différents partenaires techniques et institutionnels associés au projet, cette opération a permis de moderniser durablement cet itinéraire fréquenté tout en intégrant les enjeux de sécurité routière et de partage des usages.

Un aménagement repensé pour renforcer la sécurité

Au cours du chantier, plusieurs ajustements techniques ont été apportés au projet initial afin d'améliorer la lisibilité des circulations et de renforcer la sécurité des déplacements piétons et cyclistes.

Le principal aménagement a concerné l'organisation de la voie mixte dédiée aux mobilités douces. La solution retenue permet désormais :

- ✓ De maintenir une continuité des circulations douces sur un même côté de la voie ;
- ✓ D'éviter certaines traversées de chaussée ;

- ✓ De limiter les points de conflit entre véhicules, cyclistes et piétons.

Ces adaptations ont été étudiées avec l'ATD 29 et les services de l'État afin de garantir leur conformité aux règles d'aménagement et de sécurité routière.

Des travaux réalisés sur l'ensemble du secteur

Le chantier a notamment permis :

- ✓ La réfection complète de la chaussée ;
- ✓ Le renforcement des structures routières ;
- ✓ L'aménagement de la piste mixte ;

- ✓ La création et l'amélioration des cheminements doux ;
- ✓ La mise en place des équipements liés au réseau d'eaux pluviales ;
- ✓ Les travaux de terrassement, de remblais et de talutage sur l'ensemble du tracé concerné.

Les interventions ont également porté sur le secteur du rond-point de Kergroës, dont l'organisation des circulations a été revue afin d'améliorer le partage des usages et la lisibilité des déplacements.





Le nouvel aménagement prévoit désormais une circulation différenciée des flux entrants et sortants entre Mellac et la VC7, avec un contournement du rond-point permettant une meilleure sécurisation des déplacements. Cette solution a été validée par les services compétents, notamment la DDTM et l'ATD 29.

Une opération complexe menée à son terme

Ce chantier représentait une opération particulièrement importante pour la commune, tant par son ampleur technique que par les adaptations nécessaires intervenues en cours de réalisation. Malgré un contexte parfois complexe et des études initiales qui ont nécessité plusieurs ajustements, la municipalité a fait le choix de conduire le projet à son terme afin de garantir un aménagement cohérent, sécurisé et durable pour les usagers.

L'aboutissement de cette première phase constitue aujourd'hui une avancée majeure pour les mobilités et le cadre de vie sur la commune.

UNE SECONDE PHASE DÉJÀ ENVISAGÉE

La municipalité travaille dès à présent à la préparation d'une seconde phase d'aménagement destinée à poursuivre et compléter les améliorations engagées sur cet axe stratégique.

Fortes des enseignements tirés de cette première opération, la commune souhaite placer davantage encore la concertation au cœur de la démarche. Les attentes, les remarques et les préoccupations exprimées par les riverains et les usagers tout au long du projet constituent une base précieuse pour construire un aménagement encore mieux adapté aux réalités du terrain. La municipalité entend ainsi renforcer les temps d'échange et de dialogue en amont afin que chacun puisse contribuer à l'élaboration des futures orientations.

Cette nouvelle étape devra également s'inscrire dans une logique de coopération renforcée avec la Ville de Quimperlé. La réalisation du tronçon de la VC4, qui constitue le prolongement naturel des aménagements engagés sur la VC7, nécessite une

vision partagée et une coordination étroite entre les deux collectivités. Au-delà d'une simple continuité routière, l'enjeu est de garantir la cohérence des aménagements, la sécurité des déplacements, le développement des mobilités douces et la qualité du cadre de vie à l'échelle de l'ensemble du secteur.

La commune de Mellac exprime ainsi sa volonté de travailler en partenariat étroit avec les services et les élus de Quimperlé afin de construire un projet commun, cohérent et durable, répondant aux attentes des habitants des deux communes. Cette collaboration apparaît aujourd'hui comme une condition essentielle à la réussite de cette seconde phase et à l'aboutissement d'un aménagement global au service du territoire.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

SOUS LE SIGNE DU SOUVENIR ET DE LA TRANSMISSION



Vendredi 8 mai, la commune de Mellac a célébré le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 lors d'une cérémonie commémorative rassemblant élus, anciens combattants, porte-drapeaux, représentants associatifs, habitants et jeunes du Conseil Municipal des Jeunes devant le monument aux morts.



Organisée dans un esprit de recueillement et de transmission, cette cérémonie a permis d'honorer la mémoire de toutes celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix.

Dans son allocution, Christophe Lescoat a rappelé la portée historique de cette date symbolique marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et la victoire contre le nazisme. Les différentes prises de parole ont également souligné l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont d'ailleurs participé activement à la cérémonie en assurant la lecture du message officiel de la ministre des Armées Catherine Vautrin, témoignant de l'implication de la jeunesse mellacoise dans ce travail de mémoire.

Moment particulièrement émouvant de cette commémoration : un hommage appuyé a été rendu à Hubert Charpentier, ancien combattant d'Afrique du Nord et figure engagée

du monde combattant local. Entouré de sa famille, des élus et des représentants des associations patriotiques, il a été honoré pour plus de cinquante années d'engagement au sein de l'Union Nationale des Combattants locale, dont il assura la présidence durant vingt-deux années (son portrait en page 6).

Cette reconnaissance a salué un parcours marqué par le sens du devoir, la fidélité aux valeurs de solidarité et l'investissement constant au service de la mémoire combattante et de la vie associative mellacoise.

La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt de gerbe au monument aux morts puis par un intermède musical associant la Marseillaise et le Chant des Partisans, dans une atmosphère de recueillement et d'unité.

À l'issue de la commémoration, l'ensemble des participants s'est retrouvé en mairie autour du verre de l'amitié, prolongeant ce moment de mémoire partagé dans un esprit de convivialité et de fraternité.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Diminuer et respecter la vitesse c'est agir concrètement pour notre santé et notre environnement.

Une demande revient avec constance dans la bouche des Mellacois et Mellacoises : améliorer la sécurité routière et apaiser la circulation dans la commune. Ce constat n'est pas propre à Mellac. Partout, les habitudes évoluent. De nombreuses communes ont déjà engagé des politiques de limitation de vitesse, notamment à 30 km/h dans les centres et à 50 km/h sur les voies communales. Mellac s'inscrit aujourd'hui dans cette dynamique.

Ces changements peuvent surprendre, voire agacer. Ils demandent un temps d'adaptation. Pourtant, les retours d'expérience sont clairs : là où la vitesse diminue, la sécurité augmente, le stress recule, et le cadre de vie s'améliore.

Ralentir, c'est d'abord permettre une meilleure cohabitation entre tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons. C'est rendre les déplacements plus sûrs, notamment pour les plus vulnérables. C'est aussi favoriser le développement des mobilités douces, qui ont toute leur place dans une commune comme la nôtre.

C'est également un enjeu de santé et d'environnement. Moins de vitesse, c'est moins de bruit, moins de pollution, moins de stress au quotidien. Ce sont des bénéfices concrets, perceptibles rapidement, dès lors que les pratiques évoluent collectivement. Individuellement, l'effort est minime, mais à l'échelle de la commune, il devient significatif. Ce sont nos habitudes de conduite qui façonnent, jour après jour, notre cadre de vie.

Santé et environnement, respect et limitation des vitesses

La généralisation des zones limitées à 30 km/h dans les centres-villes ou à 50 km/h sur les voies communales représente un tournant significatif dans l'aménagement d'une commune. Certaines villes comme Lorient et Grenoble ont été précurseurs dans ce domaine. Les retours et statistiques de ces villes démontrent des améliorations concrètes pour le quotidien des



conducteurs mais aussi pour les piétons et les cyclistes.

La limitation de la vitesse s'inscrit désormais dans une logique de sécurité routière, plébiscitée par les instances et le plus grand nombre. Il est donc crucial de s'y préparer et d'adapter nos habitudes de conduite.

Quelques exemples non exhaustifs des bienfaits de ce ralentissement :

1. Santé

- ✓ Meilleure maîtrise des véhicules : limitation des accidents voitures/piétons, voitures/cyclistes
- ✓ Réduction du taux de gravité en cas de collision
- ✓ Diminution de l'anxiété pour les piétons et les cyclistes
- ✓ Réduction des incivilités, amélioration du vivre ensemble
- ✓ Diminution des pollutions aux particules fines (poussière d'asphalte, poussière de plaquettes de freins, polluants des échappements...)
- ✓ Diminution du stress lié aux bruits des véhicules, paysage sonore plus harmonieux,
- ✓ Amélioration de la qualité de l'air.

2. Environnement

- ✓ Participation à la diminution des gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone
- ✓ Diminution des émissions de particules fines
- ✓ Diminution de la consommation de carburant, de l'usure des pneumatiques et des plaquettes de freins

- ✓ Diminution des dégradations de la chaussée
- ✓ Diminution des impacts sur la biodiversité : moins d'accidents, évitements plus faciles

Toutes les enquêtes démontrent que les conducteurs qui adoptent cette façon de circuler constatent souvent une conduite plus détendue, moins stressante, avec des temps de parcours finalement peu impactés en raison d'une circulation plus fluide. Les piétons et cyclistes sont bien plus sécurisés et les blessures, à vitesse réduite, lors des accidents avec un véhicule à moteur bien moins importantes.

Respecter les limitations de vitesse, y compris sur les petites routes ou en dehors des centres-villes, n'est ni une contrainte inutile ni un retour en arrière. C'est un choix d'avenir. Un choix pour mieux vivre ensemble, pour protéger les plus vulnérables, et pour préserver notre environnement.

Dans cette dynamique, la commission voirie et aménagement du territoire de Mellac travaille actuellement à la mise en place de deux projets concrets qui devraient voir le jour avant la fin de l'année.

Ce changement ne repose pas uniquement sur des règles. Il repose sur un choix partagé : celui de mieux vivre ensemble.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UNE TROISIÈME MOUTURE

Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont entamé leur mandat de 2 ans en décembre 2025. Une équipe qui se renouvelle à 50 % : huit nouvelles têtes pourront donc s'appuyer sur les sept jeunes réélus pour prendre leurs marques.

Après une introduction à leurs nouvelles responsabilités et au fonctionnement de la municipalité en janvier auprès de Krystel Philippe et Franck Chapoulie, le CMJ a rencontré mi-avril le nouveau maire Christophe Lescoat et leur élue Laura Le May.

Ils ont ainsi pu commencer à se projeter sur leurs projets à venir, après avoir mené à bien ceux du mandat précédent. C'est en effet, entre autres, au travail et à la réflexion des membres du CMJ que nous devons le nouveau skate park.



Elia André



Lucy Balaven



Louane Bergot



Maël Crevier



Océane Dieulle



Adèle Hellegouarch



Nathanaël Ledanois



Adam Le Minor



Romain Le Teuff



Enora Mourot



Timothée Mourot



Louis Musy Richer



Simon Musy Richer



Margot Ollivier Menanteau



Léa Tamic



Quelques mois après leur investiture, les jeunes du CMJ sont déjà bien engagés dans la vie citoyenne de la commune.

En effet, Bernard Jézéquel leur a demandé leur aide dans l'organisation de la cérémonie du 8 mai de cette année 2026 : une cérémonie bien spéciale, puisqu'elle était l'occasion de remettre deux décorations à Hubert Charpentier. Les jeunes élus ont répondu à l'appel et se sont impliqués dans cette cérémonie, notamment dans les remises de médailles, mais aussi par des lectures de textes, l'appel aux morts ou encore le dépôt de fleurs sur le monument.



Le printemps est actif au CMJ puisque nos jeunes élus ont également pris part à la journée « Sport et Culture : Challenge Sport Adapté », en tenant le stand de

restauration dont tous les bénéfices étaient reversés à Nolan et Enora, deux enfants mellacais atteints de déficience visuelle. Cette journée de partage a été un franc succès, et le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.



Maintenant, le CMJ peut se pencher sur la suite de leur aventure et la définition de leurs prochains projets... La continuité du travail sur l'éco-pâturage à Mellac est dans les tuyaux, ainsi qu'une réflexion sur l'installation d'une tyrolienne ou d'une structure de jeux sur la commune.

Nous sommes sûrs que leurs bonnes idées ne s'arrêteront pas là, et nous avons déjà hâte de voir ce qu'ils nous réservent au cours de ce nouveau mandat.

LA CUMA MELLACOISE

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) mellacoise œuvre pour l'entraide entre agriculteurs depuis plus de 60 ans déjà. Aujourd'hui composée d'une trentaine d'adhérents, la CUMA est plus que jamais un pilier du monde agricole mellacois.

Court historique : En 1963, deux CUMA sont fondées à Mellac par François Pénobert. Elles fusionneront en 1972 et prendront le nom «CUMA l'entente mellacoise». Dès cette date, la CUMA de Mellac ne cesse de s'investir pour les agriculteurs et agricultrices de la commune. Elle embauche son premier salarié en 1993.

David Goenvic, exploitant agricole et président de la CUMA l'Entente Mellacoise, nous parle de ce qu'elle représente :

"Pour moi, la CUMA est très importante dans une commune : elle permet aux

agriculteurs de partager du matériel coûteux, ce qui réduit les dépenses et facilite le travail.

Avec l'arrivée de nombreux jeunes qui reprennent les exploitations familiales, la CUMA devient encore davantage utile ! Elle les aide à s'installer plus facilement en limitant les investissements et en leur donnant accès à des équipements modernes qu'ils n'auraient pas pu se permettre seuls.

L'un des points les plus marquants pour moi, comme je pense pour les agriculteurs de la commune et des communes voisines, est que la CUMA offre un lieu d'échange entre générations, où les anciens transmettent leur expérience et les jeunes apportent des idées nouvelles.

La CUMA, c'est aussi des moments conviviaux qui renforcent les liens entre les agriculteurs et qui limitent l'isolement dans nos exploitations.



Cela fait 3 ans que je suis président suite au départ de Joel Le Goc qui est resté 17 ans à la tête de la CUMA. Son engagement et son travail au sein de la CUMA ont été un vrai exemple pour nous tous. Ce fut un très grand président."

LES FÉMININES DU STADE MELLACOIS

LE FOOT AU FÉMININ



Angélique, peux-tu nous raconter la naissance du foot féminin à Mellac ?

Tout a commencé en juin 2020 : je faisais partie de l'équipe féminine de foot de Querrien quand le coach nous a annoncé ne pas poursuivre l'année d'après. C'était un coup dur ! Nous étions une bande de copines qui se retrouvaient 2 fois par semaine sur le terrain et nous ne voulions pas que ça s'arrête... Deux options s'offraient à nous : intégrer une équipe déjà en place au risque de ne pas retrouver l'ambiance qui nous plaisait, ou créer une nouvelle équipe dans un club qui acceptait de nous accueillir. Mon fils étant à l'école de foot de Mellac, j'ai proposé aux filles de rencontrer les présidents de l'époque du Stade Mellacois, qui ont accepté ! Tony, époux d'une des joueuses, devait nous coacher juste le temps de nous lancer : il est finalement resté notre coach pendant 4 ans. Nous étions 6 joueuses de l'équipe de Querrien à rejoindre Mellac en 2020, et avons atteint jusqu'à 22 joueuses sur la saison

2023/2024 ! Aujourd'hui nous sommes 14 joueuses, toujours avec le même plaisir de se retrouver les mardis soir sur le terrain ou en dehors car une vraie amitié s'est créée entre nous. Maintenant, on aimerait créer un tournoi de foot féminin sur herbe à Mellac !

Comment se passe le développement du foot féminin autour de Mellac ?

Constatant l'engouement pour le football féminin de loisir à 7, le district a créé en 2021 un championnat loisir de foot à 7. Chaque année, on voit de nouvelles équipes arriver, c'est cool ! Des 3 équipes du coin en 2021 (Tréméven, Elliant et Mellac), aujourd'hui nous sommes plus d'une dizaine dans le Finistère sud, ce qui montre bien l'engouement pour ce sport au féminin.

Un mot pour celles qui voudraient vous rejoindre ?

N'ayez pas peur de venir essayer un entraînement, que vous ayez déjà fait du foot ou non. Nous sommes un groupe dynamique, il y a une super ambiance ! Nos entraînements se terminent toujours par un pot de l'amitié. Il faut juste avoir plus de 17 ans : aujourd'hui nous avons entre 19 ans et 45 ans...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Par téléphone : Angélique (06 15 06 83 11) ou le coach Flo (06 82 74 81 20)

Page Facebook : Féminines du stade mellacois

Ou passer le mardi soir au terrain annexe dès 19h15

LES JARDINS FAMILIAUX LA MAIN AU POTAGER

Les jardins familiaux de Mellac, situés sur l'espace de Feunteun Don, ont été initiés en 2010 par des élus et des citoyens avec une validation en conseil municipal. Inclus dans le périmètre de captage de Ty Bodal, ils ont fait l'objet d'une autorisation préfectorale en juillet 2011.



L'objectif est de permettre aux habitants locaux de faire du jardin en s'appuyant sur les trois principes issus du concept du Développement Durable et Solidaire :

- ✓ La préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau en s'engageant à cultiver en agriculture biologique, et à utiliser les jardins comme un outil pédagogique de sensibilisation et d'éveil à la nature : les enfants de l'école sont pleinement associés puisqu'une parcelle leur est dédiée. Les jardins sont un élément de développement de la biodiversité par la création de « micro-milieus », et la consommation de produits locaux contribue à la réduction du bilan carbone, dans une proportion modeste bien sûr.
- ✓ La solidarité et l'équité sociale, par l'entraide dans les jardins, la possibilité pour les familles de devenir adhérentes à faible

coût et le développement de liens sociaux que procure cet espace. C'est aussi un outil de citoyenneté par son usage : les jardins sont sous statut associatif avec un conseil d'administration qui prend les décisions. Le consensus et la collégialité prennent tout leur sens pour discuter de leur fonctionnement ou des investissements à prévoir.

✓ La dimension sociale pour les bienfaits psychiques et physiques que procure le jardinage, mais également économique par les retours sur « investissement » en produit lors des récoltes pour les jardiniers. On peut y voir plus d'une trentaine de légumes différents cultivés, dont les fameux kiwis, qui avec trois pieds, ont produit 165 kg de fruits en novembre 2025, partagés entre les jardiniers.

Les jardins familiaux comprennent 32 parcelles de 100 m² occupant un espace global de près de 5 000 m². Depuis son origine, 120 familles de jardiniers se sont succédé sur cet espace car tous les ans, des parcelles se trouvent disponibles.

Donc, si le cœur vous en dit, il n'est jamais trop tard pour rejoindre les 28 jardiniers actuels et venir occuper une parcelle (50 à 100 m²) afin de venir tenter l'aventure du vivant.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Gilles Darracq, président de l'association
Se rapprocher de la mairie

MELL'ACRYLIQUE PEINDRE MELLAC SUR LE VIF

Fondée en 2010, l'association compte aujourd'hui 17 membres venus de Mellac mais aussi Concarneau, Lorient, Névez... regroupés autour d'un animateur : Christian Halna du Frétay, peintre coloriste lorientais qui expose en France et à l'international. Leurs objectifs ? Mettre en valeur le patrimoine de Mellac et sa région tout en promouvant l'activité artistique par des ateliers de peinture en commun.

Le principe est d'interpréter librement sur toile ou sur papier un paysage, une œuvre d'artiste célèbre, une nature morte depuis une copie en noir et blanc ; ou de peindre en extérieur en des lieux inspirant : Moulin blanc, centre bourg, abbaye Saint-Maurice, chapelle de la Madeleine...

C'est en peignant qu'on apprend à peindre ! Et pour guider les artistes, il y a les suggestions avisées et les critiques toujours encourageantes de Christian. Puis vient le moment, souvent convivial, du regard collectif sur chaque création.

Mell'Acrylique organise également des expositions, des débats et des animations culturelles. Elle propose à ses membres des visites d'expositions, comme au fonds HEL à Landerneau ou au musée de Pont-Aven.

Un stage d'été est proposé tous les ans : cette année, c'est à Belle-Île-en-Mer que l'équipe de peintres amateurs s'est retrouvée.

Enfin, une expo-vente annuelle des meilleures réalisations a lieu depuis 4 ans maintenant au sein de la chapelle Saint Mathieu de Névez. Le produit des ventes est partagé avec l'association « Patrimoine de Névez », qui les accueille.

Un atelier a lieu tous les lundis de 14h à 17h dans une salle du foyer communal. Des sorties en extérieur sont aussi organisées pour « peindre sur le motif ».

Si vous souhaitez les rejoindre, l'adhésion est de 24 € pour l'année et de 15 € pour chaque cours effectué.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Gérard Prudhomme, président de l'association
prudhomme3@gmail.com

MELLA'THÈQUE PAS QUE DES LIVRES !

A la médiathèque, vous pouvez bien sûr venir emprunter romans, BD, musique et films, mais saviez-vous que nous vous offrons bien plus que ça ?

SE DÉTENDRE AVEC LE COIN CAFÈT

Fauteuils confortables, bouilloire, sélection de thés et de cafés à disposition... On veut que vous vous sentiez comme à la maison !

Détendez-vous dans les fauteuils, avec ou sans livre, avec ou sans boisson chaude, pour discuter ou profiter du calme...

Le coin cafèt est pour tout le monde, et il est participatif. Servez-vous, et la prochaine fois, pourquoi ne pas ramener thé ou café à partager ?



JOUER DANS L'ESPACE JEUX VIDÉO

Entre amis ou en famille, venez tester le meilleur des jeux vidéo sur Switch. On vous l'annonce en exclu... La Switch 2 arrive bientôt et avec elle : Pokémon Pokopia, le jeu du moment dont tout le monde parle !

S'AMUSER AVEC LES JEUX DE SOCIÉTÉ



A la médiathèque, on vient aussi pour s'amuser ! Plus de 70 jeux de société pour tous les âges et tous les goûts vous attendent pour jouer sur place. Même pas besoin d'être inscrit : on prend celui qui nous intéresse, on s'installe où on veut dans la médiathèque, on le range quand on a fini !

TRAVAILLER AVEC L'ESPACE CALME

Envie d'un endroit calme où réviser ? Besoin d'une grande table pour un projet de groupe ? La « grange » et sa belle table en bois peuvent vous accueillir : prises électriques, porte vitrée qui ferme pour s'isoler du bruit, et de quoi faire du thé ou du café juste à côté.

ÉCOUTER DE LA MUSIQUE AVEC LE FAUTEUIL MUSICAL

Ce grand fauteuil orange vif tourné vers la vue de l'espace François Mitterrand vous permet de profiter de tous les CD de nos collections ! Insonorisé, il étouffe les bruits alentours et votre musique n'atteint que vos oreilles. Parfait pour se détendre et découvrir de nouveaux artistes.



QUAND VENIR ?

La Mella'thèque est ouverte 22h par semaine dont le dimanche toute l'année !

Horaires d'été

(du 1^{er} juillet au 31 août)

Mercredi 10h-13h et 15h-18h

Vendredi 15h-19h

Samedi 10h-13h

Dimanche 10h-12h

Horaires d'hiver

(du 1^{er} septembre au 30 juin)

Mardi 15h-18h

Mercredi 10h-13h et 15h-18h

Vendredi 15h-19h

Samedi 10h-13h et 15h-18h

Dimanche 15h-18h



Pour tout savoir de l'actu de la Mella'thèque, suivez-nous sur instagram !

Coups de
CœurUNE SÉLECTION D'ELENA ET AMAËLLE,
VOS BIBLIOTHÉCAIRES.

BANDE DESSINÉE JEUNESSE

LES AMITIÉS SAUVAGES

Mette Vedsø et Sofie Louise Dam

La classe de Lars est invitée à l'anniversaire de Joy, quand la bande de Josefine, une fille très populaire, s'en prend à Tof, le frère de Joy. Alors que le petit incident se transforme en véritable drame, Lars, qui a tout vu de la scène, n'ose pas prendre la parole. Une histoire sur l'amitié, l'injustice et l'enfance qui finit.



DOCUMENTAIRE JEUNESSE

10 IDÉES POUR COMBATTRE
LE RACISME

Eleonora Fornasari et Clarissa Corradin

Proposition de dix actions simples à mener pour lutter contre le racisme au quotidien : employer des mots qui ne blessent pas, partir à la découverte de ses origines, ne pas garder le silence, s'ouvrir à d'autres cultures, etc. - A partir de 8 ans.



ROMAN ADULTE

LES FANTÔMES DE SHEARWATER

Charlotte McConaghy

Dominic Salt et ses trois enfants sont les gardiens de Shearwater, une île perdue au milieu de l'océan austral. Depuis que la montée des eaux a précipité le départ des nombreux chercheurs qu'elle abritait, ils en sont les seuls habitants, coupés du monde et unis par de sombres secrets. Jusqu'à ce qu'un soir, durant une tempête, une femme s'échoue sur le rivage.



ROMAN JEUNESSE

L'ÉTOILE DE MO

Choi Yeonju

Une nuit, alors que le petit chat Mo ne parvient pas à s'endormir, il aperçoit une étoile souriante par la fenêtre. Curieux, il met son écharpe et part dans la forêt pour trouver son origine. Il interroge tous les animaux qu'il croise sur sa route.



BANDE DESSINÉE ADULTE

LA NUIT RETROUVÉE

Scénario Lola Lafon, dessin Pénélope Bagieu

Alors que ses enfants sont venus fêter son anniversaire dans sa maison des Landes, Hélène, mère quinquagénaire qui semble se contenter de sa vie simple et rangée, se souvient de cet été où elle les a emmenés au championnat mondial de surf. Dans l'intimité de la nuit, elle confie à sa fille médusée les détails d'une rencontre qui aurait pu tout changer.



DOCUMENTAIRE ADULTE

LES DISCRÈTES :
RÊVES DE TORTUES
MARINES

David Grémillet

Océanographe, l'auteur est parti à la rencontre des tortues marines. Il est entré dans l'intimité des sept espèces existantes, depuis l'équateur jusque dans les régions polaires.



Vos bibliothécaires vous proposent également deux sélections de l'été sous forme de livrets à retrouver à la Mella'thèque ! L'un est destiné aux enfants avec des suggestions par tranches d'âge de 0 à 15 ans, l'autre offre des recommandations de lecture pour les adultes.

LE CCAS VOTRE BIEN-ÊTRE EST NOTRE PRIORITÉ !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Ses missions couvrent plusieurs domaines : personnes âgées, handicap, insertion, logement, prévention de l'exclusion, accès aux droits, aides alimentaires, accès aux soins.

Le CCAS anime également la vie sociale locale : il mène des actions de solidarité et d'animations sociales (brunch, repas de Noël, galettes des rois, etc.).



Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune, comme les distributions alimentaires, des ateliers en direction des aînés ou les secours d'urgence et aides au prêt ponctuel.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Le CCAS a officiellement installé ses nouveaux membres le mercredi 29 avril 2026.

Conformément à l'article L 123-6 du Code de l'Action sociale et des Familles, le CCAS est un établissement public administratif communal. Il est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire.

Il est composé :

du Président : Christophe Lescoat

de la Vice-Présidente : Marie-Christine Péron

des élus du conseil municipal :

Yvonne Kervagoret

Christelle Péron

Jeannine Denie

Pauline Perron

Lydie Landrein

Nolwenn Le Crann

des administrateurs nommés par le Maire :

Françoise Scélo

Florence Robert-Hervé

Céline Balaven

Philippe Allouard

Claude Grall

Françoise Yhuel

Jean-Yves Bourée

REMERCIEMENTS À NOS BÉNÉVOLES

À travers cet article, nous souhaitons mettre à l'honneur une équipe de bénévoles discrète mais essentielle à la vie sociale de notre commune de Mellac.



Par leur générosité, leur disponibilité et leur bonne humeur, ces bénévoles donnent de leur temps tout au long de l'année pour faire vivre nos actions solidaires et nos moments de partage.

Grâce à eux, le vestiaire solidaire ouvre ses portes dans un esprit d'accueil et de dignité. Grâce à eux également, la préparation de la banque alimentaire peut se dérouler dans les meilleures conditions pour les familles qui en ont besoin. Leur implication est aussi précieuse dans l'organisation du brunch convivial et du repas de Noël de nos aînés, deux rendez-vous qui renforcent les liens entre les habitants et apportent chaleur humaine et réconfort.

Derrière chaque table dressée, chaque vêtement plié, chaque colis distribué, chaque sourire offert, il y a des femmes et des hommes engagés, animés par des valeurs de solidarité, de respect et de bienveillance.

Être bénévole, c'est donner un peu de son temps, mais c'est surtout offrir beaucoup de son cœur. Leur engagement mérite aujourd'hui toute notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères.

Au nom de la municipalité et du CCAS, merci à cette formidable équipe de bénévoles qui fait vivre, chaque jour, l'entraide et la solidarité à Mellac.

L'AGENDA DES ASSOS



Retrouvez toutes les manifestations mellacoises sur le site de la mairie.

www.mellac.bzh ▶ Mon quotidien ▶ Vie associative

CHEMINS CITOYENS

Une nouvelle équipe se met en place et découvre à son tour les contraintes de la gestion municipale. Nous avons souhaité que la transition se passe dans les meilleures conditions afin qu'elle puisse commencer le mandat avec le maximum d'informations. Nous participerons activement à l'activité communale, partout où nous le pourrons.

Nous nous réjouissons évidemment que le projet de la VC7 se poursuive malgré l'absence d'une concertation pourtant annoncée comme essentielle. Il est vrai que les incidents de la vie municipale n'ont pas cessé, la casse dans les toilettes publiques, les vols... Les problématiques de vitesse et de bruits continuent, sans omettre l'arrivée des gens du voyage.

Les idées et la vision que le groupe Chemins Citoyens ont défendu sont toujours d'actualité et nous les porterons, notamment :

- accroître le budget courant pour l'entretien de la voirie,
- rester vigilant à la situation de l'école,
- accompagner nos commerçants et nos agriculteurs dans leurs projets, moderniser l'action sociale en cette période difficile,
- soutenir la culture et défendre la langue bretonne à l'image de notre participation à la Redadeg,
- organiser de nouveaux chantiers citoyens,
- mettre en place le dispositif « argent de poche » pour associer nos jeunes à la vie communale,
- favoriser la pratique sportive et l'animation au travers de nos clubs, de nos infrastructures et du CMJ
- marquer davantage l'entrée de la commune.

Nous restons fiers d'être Mellacais, aujourd'hui comme hier.

Chemins Citoyens

MELLAC PLUS LOIN

Les élections municipales ont eu lieu en mars. La liste « Mellac Plus Loin » attendait une autre issue mais la démocratie s'est exprimée en faveur de la liste menée par Christophe Lescoat. Je respecte évidemment le choix des Mellacaises et des Mellacais.

Nous avons mené une campagne dans le respect des différences des 2 autres listes. Loin des manœuvres électorales, nous avons travaillé pendant plusieurs mois pour bâtir un programme que nous avons voulu pragmatique, réaliste, et juste. La liste était soudée et sérieuse et avançait avec comme boussole l'intérêt général et celui de la commune.

Bien sûr, je souhaite saluer l'engagement sans faille et les nombreux chantiers menés par Gilles Darracq et Gilles Lozachmeur qui ont été élus pendant 18 ans.

Je sais que je vais pouvoir compter sur leur soutien et celui des anciens colistiers tout au long du mandat et je les en remercie par avance.

La mission qui incombe au Maire et à son équipe sera grande et les enjeux élevés.

Je serai une élue d'opposition exigeante, vigilante mais non clivante. Je pense pouvoir compter sur l'intelligence collective pour accepter les points de vue différents et le débat, dans le respect des règles de l'institution.

Je serai seule pour représenter la liste « Mellac plus loin » mais je serai attentive aux propositions qui seront soumises au vote du conseil municipal et je serai aussi force de proposition pour continuer à porter les valeurs que la liste « Mellac plus loin » a défendues, et pour lesquelles notre attachement est encore intact : l'égalité, la justice fiscale et la démocratie participative.

Séverine Escolan,
pour Mellac plus loin

LES SONNEURS

vus par
les artistes
en Bretagne
(1800 - 1950)

EXPOSITION

4 avril >

4 octobre

2026



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

MORBIHAN

Roi
Morvan

LE FAOUËT

[m]

Exposition présentée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication - DRAC de Bretagne, du Conseil départemental du Morbihan, de Roi Morvan Communauté et de la ville du Faouët.
Design graphique : Mikoraphie Lorient. Crédits : Jacques DE CHASTELLUS (1894-1957). Couple de sonneurs. Aile au Guilvinec, huile sur toile - 86 x 72 cm, collection particulière - Cliché : A. OHEAN - © Tous droits réservés

museedufaouet.fr
02 97 23 15 27



MUSÉE
DU FAOUËT

-Guilvinec-
7. de Chastellus